

150e, et nous, et nous et nous...

Autor(en): **Mantilleri, Brigitte**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **86 (1998)**

Heft 1423

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-284797>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

150e, et 1833,

On ne va pas chinoiser, mais il faut bien reconnaître que les femmes ont tendance à passer à la trappe de l'Histoire avec un grand H. Exemple: 1848, la Constitution helvétique, la Suisse passe à l'ère moderne et tutti quanti. Le tout évoque une ribambelle flamboyante d'hommes prestigieux à pied à cheval, qui ont œuvré à la modernisation du pays. Et c'est tant mieux. Et puis, ce n'est pas du tout tant pis pour les femmes, parce que, bien que fondues dans la grisaille feutrée de belles demeures ou dans celle des campagnes, des usines, voire de la rue, elles ont existé. Nous les avons mises en lumière pour vous, en écoutant la radio, en nous plongeant dans un passé plus lointain, en fouillant l'histoire de la Constitution, en nous promenant dans un musée, en surfant sur Internet, sans oublier de faire un tour en ville. Bonne découverte.



Les grandes oubliées

Radio Suisse romande la Première. Depuis le début de l'année, à plusieurs reprises, deux hommes: Blaise Angel, producteur de *Marabout' d'ficelle* (15h à 17h) et son invité, Georges Andrey, historien, avec la complicité de Jean-François Panet, dialoguent finement entre retenue et respect, curiosité et savoir, de la condition des femmes dans la première moitié du XIXe siècle, et ce dans le cadre des séquences *Idée suisse*, sorte de commémoration radiophonique du 150e anniversaire de la création de l'Etat fédéral. Il est question de droits, de conditions de travail, de prostitution et du premier périodique féministe de Suisse: *Le droit des femmes*, un seul numéro publié en 1833... par un homme! Morceaux choisis de ces entretiens.

Blaise Angel: Des historiennes, au XIXe siècle?

Georges Andrey: «A ma connaissance, elles n'ont pas laissé de souvenirs. Au fond, c'était impensable.»

B. A. Où sont les femmes?

G. A. «Je serais tenté de dire qu'elles sont partout, mais on ne les voit pas. Elles jouent les seconds rôles. Elles sont omniprésentes dans la vie privée. Démographiquement, elles sont plus nombreuses que les hommes. Il y a une émigration militaire: à l'époque napoléonienne, la Suisse doit fournir 16 000 hommes en permanence. Il y a aussi une émigration civile: domes-

tiques, fromagers qui vont travailler en France, Suisses de porte, Suisses d'Eglise. L'émigration féminine – servantes surtout – existe également, mais elle est moins forte.

Le rôle de la femme dans la famille est fondamental, elle accouche, élève les enfants et gère la maison.

Les femmes sont présentes dans l'économie, partout, mais jamais dans les échelons supérieurs, sauf dans les professions strictement féminines comme l'obstétrique, longtemps dominée par les sages-femmes. Il existe tout un savoir-faire féminin ignoré des hommes, un maillon essentiel de la machine économique se trouvait entre leurs mains. Ce patrimoine a disparu.

Les femmes ont également guerroyé. A Stans, elles ont résisté aux hommes avec violence. Dans les Grisons, durant la Révolution française, une femme a arrêté l'armée française qui arrivait avec ses canons. On l'appellera «la fille aux canons d'Ems». Avant la guerre du Sonderbund, à Fribourg, des femmes vont mettre en fuite les corps francs venus chasser les jésuites.

Là où on ne les voit pas du tout, c'est dans la vie politique et dans l'Eglise. Elles sont des fidèles, mais elles n'ont pas de rôle dans la hiérarchie ecclésiastique, sauf dans les couvents de nonnes.»

Micro société féminine et bonne société lausannoise, «Gens bien et gens de biens», vues par l'historien anglais installé à Lausanne, Edward Gibbon, en 1750. Extrait: «Elle était composée de quinze à vingt jeunes demoiselles de bonne famille. La plus âgée n'avait peut-être pas vingt ans. Toutes agréables, plusieurs jolies et deux ou trois d'une beauté parfaite. Elles s'assemblaient dans les maisons des unes et des autres presque tous les jours. Sans y être sous la garde ni même la présence d'une mère ou d'une tante. Au milieu d'une foule de jeunes gens de toutes les nations d'Europe, elles étaient confiées à leur seule prudence. Elles riaient, dansaient, jouaient aux cartes et même des comédies. Mais au sein de cette gaieté insouciance, elles se respectaient elles-mêmes et étaient respectées par les hommes.»

«Les femmes ont pris conscience qu'elles devaient étudier elles-mêmes leur passé. L'histoire des femmes par les hommes, c'est comme étudier la société paysanne à travers le discours de l'élite. Il y a quelque chose de truqué.»

B. A. Les femmes en Suisse, avant la proclamation de la République helvétique, sont-elles des femmes-objets?

G. A. «Dans une certaine mesure, oui. Une grande partie de la formation consiste à en faire des auxiliaires de l'homme, qui est manifestement le chef du ménage. Et le Code civil suisse,

et nous et nous...

récemment encore, était une affirmation de la primauté du mâle dans toutes les couches de la population.»

B. A. En 1798, la proclamation de la République helvétique change-t-elle quelque chose à la condition de la femme?

G. A. «Nombre de femmes, conscientes de leur valeur, s'engagent en politique, sans mandat bien sûr. Dans les sociétés féminines, les «cabinets des dames», on refait le monde. Des femmes, dans les couches supérieures de la société, espèrent le changement. A juste titre, d'ailleurs. La Révolution instaure le principe de l'égalité entre les hommes, cela veut dire aussi les femmes. Il est question de «Menschenrecht» et pas de «Männerrecht». Elles n'ont pas obtenu de droits politiques, mais certains droits civiques, notamment le droit au divorce. Mais on fera marche arrière sous la Restauration.»

B. A. Le destin des jeunes filles est-il tout tracé?

G. A. «C'est la mère qui éduque la fille. A la campagne, les filles font très jeunes tous les travaux. Elles portent des charges impressionnantes: 50 à 80 kilos de foin. En ville, le travail est plus ménager. Le mariage est arrangé d'avance afin d'éviter les mésalliances. La dot de la femme est fondamentale, mais un homme ne peut pas convoler s'il n'est pas jugé capable d'entretenir une famille. L'union matrimoniale se fait en deux temps: les fiançailles, puis les épousailles dès que la jeune fille est fertile. Un mariage à l'essai, en quelque sorte. A cette époque, une femme stérile est une malédiction divine.»

B. A. La vie est-elle dure?

G. A. «Selon les chiffres bruts, l'industrialisation a apporté une amélioration du niveau de vie national, mais il faut nuancer selon les régions. En revanche, il est indéniable que l'essor de l'usine a constitué un nouvel asservissement de l'homme et de la femme à la machine. On comprend dès lors mieux la violence des revendications féminines.»



Maria Klinger, 26 ans, vannière, diseuse de bonne aventure et laissée pour compte de la révolution industrielle. Tiré du livre: *Wider das Leugnen und Verstellen*. Carl Durheims Fahndungsfotografien von Heimatlosen 1852/53.

«Malgré la prise de conscience d'une égalité homme-femme, tout cela a beaucoup de peine à s'institutionnaliser, à se concrétiser dans les faits. C'est plutôt le XXe siècle qui va commencer à réaliser les vœux des femmes.»

Extrait de «Pognon, Piété, Patience»

Les femmes suisses et la naissance de l'Etat fédéral
Femmes Tour (Ed.)

Publié chez Metropolis, 1998:

Le destin de la femme (Lucerne)

«La femme en tant que telle est créée pour le foyer. Une femme hors de la maison est hors de son élément. Au foyer, la femme est épouse pour son mari, mère pour ses enfants et maîtresse de maison. Elle vit pour le mari, les enfants, le foyer. Dès que la femme pousse son regard en dehors de la maison, s'associe à des groupes extérieurs, entreprend de se faire valoir dans le vaste monde, elle renie sa propre féminité.» Johann Michael Sailer tient ces propos dans son manuel «Ueber Erziehung für Erzieher oder Pädagogik», dont la première édition est publiée en 1807.

Prostitution: délit de survie

B. A. Comment les femmes peuvent-elles gagner leur vie?

G. A. «En dernier ressort, par la prostitution, «le plus vieux métier du monde» selon l'affreuse expression. Mais, peu à peu, l'idée de l'aide sociale à la femme abandonnée et l'idée de l'éducation pour prévenir la chute en enfer feront leur chemin. Les femmes gagnent nettement moins que les hommes, même à la Belle Epoque. Encore faudra-t-il qu'elles en prennent conscience et, ensuite, que certaines femmes aient le courage d'élever la voix. Il faut une endurance extraordinaire pour tenir le coup. Les premières revendications n'étaient pas salariales. Les ouvrières de fabrique demandaient d'abord de meilleures conditions de travail: meilleur éclairage, air moins vicié et plus de temps libre.»

Profession: vendeuse...

Peu de temps avant la naissance de l'Etat fédéral, alors qu'une vendeuse gagne généralement de 35 à 70 francs par mois, voici le témoignage d'une «privilegiée» qui gagne 100 francs: «Jusqu'à maintenant, avec ce traitement-là, je n'ai jamais rien pu mettre de côté. Et pourtant, on peut savoir mon nom et demander des renseignements. Je suis, sans vouloir m'en glorifier, modeste dans ma toilette et mes dépenses. Je ne porte ni garnitures, ni fleurs, ni plumes à mes chapeaux, ni de jupon blanc afin d'avoir moins de frais comme blanchissage. Il faut payer sa chambre ou son loyer. Ayant quelques meubles à moi, j'ai pris un petit appartement à un cinquième étage: 21 francs 65 par mois. Je prends mon dîner dehors, n'ayant pas le temps de le faire. Je l'emporte à la maison. Cela revient à 70 centimes par jour. Et si, pour ce qui me concerne, je paye un peu moins que cela, c'est que je me contente d'une ration qui ne me suffit qu'en suppléant avec du pain à ce qui me manque de légumes, ne pouvant payer davantage. (...) Quand je rentre à la maison, il est neuf heures moins le quart. Au travail depuis sept heures du matin, il est pénible de travailler chez soi. (...) Puis, quand on ne pourra plus servir

dans un magasin, que fera-t-on? Après avoir servi le public, qui recueillera celles qui n'ont ni parents ni fortune? Dieu en prendra soin, mais par le moyen de qui?»

tailleuse, repasseuse, lingère...

G. A. «La détresse psychologique et économique sont les principales causes de la prostitution au XIXe. On trouve toutes les catégories d'âge, même des mineures. La prostitution enfantine est un fait: l'enfance est moins bien protégée qu'aujourd'hui et nombre de fillettes sont abandonnées. La violence envers les femmes est fréquente, ce qui est encore le cas de nos jours. Les prostituées sont considérées comme la lie de la société; on les traite de paresseuses, de dépravées, de perverses, d'assoiffées d'argent, alors que leur situation est surtout due à la pauvreté, sinon à la disette ou à la famine.

On pratique la stérilisation forcée ou l'enfermement des femmes qui ont plusieurs enfants illégitimes. Les peines encourues par elles vont de l'amende à la prison. L'homme, lui, est parfois considéré comme une victime parce qu'il doit payer pour l'enfant. Dans l'esprit du législateur, la prostitution passe même pour une exploitation de l'homme par la femme.»

1803. Acte de médiation. Au moment de l'Indépendance vaudoise, les codes consistoriaux du gouvernement bernois sont encore en vigueur en ce qui concerne les peines relatives à la prostitution: Des coureuses et femmes prostituées: «Enjoignons à tous nos consistoires de veiller à ce que de telles créatures abandonnées soient observées et arrêtées pour être mises sans rémission aux sonnettes ou renfermées dans une maison de correction ou pour être bannies, marquées et fouettées par la main du bourreau ou punies de quelques autres peines corporelles suivant l'exigence du cas et la décision du Sénat.»

Fanny Monney, tricoteuse, 61e condamnation pour prostitution. Elle cause des troubles à la paix publique car elle est souvent mise à la porte de chez elle par l'homme avec lequel elle vit. Ce qui occasionne à chaque fois de violentes disputes. Alcoolique grave, elle racole et se prostitue pour payer son vin.



«Il me semble inopportun que moi, historien homme, j'énumère des femmes importantes, au risque d'en oublier. Ce sont les femmes qui doivent dresser le panthéon des femmes brillantes.»

Emilie Ramuz a fui le domicile conjugal car, selon ses dires, elle était victime des menaces de son mari. Avare, il ne lui permettait pas de vivre décemment et l'obligeait à aller voler des pommes de terre et du bois pour lui pendant la nuit. Elle se cache à Lausanne, car elle sait que son mari la cherche pour lui prendre l'argent qu'elle gagne en se prostituant.

Emma Despont, abandonnée par ses parents partis en Belgique. Elle est surveillée étroitement par la police qui la suspecte de se prostituer pour vivre, car elle fréquente les lieux publics du quartier de la Palud.

Marie Longchamp (1813): célibataire et mère de six enfants illégitimes, issus de différentes liaisons avec des hommes mariés. La Municipalité de Lausanne finit par s'adresser au Département de Justice et police du canton de Vaud et réclame que soient appliquées les sanctions réservées aux prostituées. Elle justifie sa demande par l'étendue des frais d'assistance à payer pour les enfants...

Le droit des femmes

B. A. La Suisse est-elle en avance en matière de droit des femmes, et plus spécialement en matière de presse féminine?

G. A. «Non, la Suisse est plutôt à la remorque. Il faut dire que le féminisme est surtout le fait des grandes villes et que la société suisse est très rurale, peu urbanisée. Le féminisme ne peut pas s'exprimer.

A Zurich, en juillet 1833, *Le Droit des femmes* (*Das Recht der Weiber*) paraît. Il s'agit du premier périodique féministe suisse. Il n'aura qu'un seul numéro. Des idées d'avant-garde pour la Suisse, ça ne marchera pas, même si, après 1830, la notion de liberté d'expression est dans l'air.

Le rédacteur-éditeur-imprimeur Jean-Jacques Leuthy, Zurichois de la campagne et radical de gauche, s'adresse aux femmes, nombreuses, qui savent lire en Suisse. Sur un plan plus politique, il pense qu'il peut mobiliser la moitié de la population pour son parti. Son féminisme semble sincère; il est même assez violent. Les femmes ne sont cependant pas prêtes. Et il va faire chou blanc. Au fond, Leuthy avait cent ans d'avance sur son temps.»

Brigitte Mantilleri



Tiré de
La Mémoire de l'humanité
Les grands événements
de l'histoire des femmes.
Larousse 1993.

Le droit des femmes: Revue de la femme et de la jeune fille. Une petite revue, mais qui, dans l'expression des idées, est tout à fait remarquable. Trois femmes célèbres devaient illustrer le premier numéro: Catherine II de Russie, la Parisienne Manon Rolland et Germaine de Staël. Les illustrations ne sont pas prêtes, l'imprimeur ne peut retarder la parution, on annonce qu'elles paraîtront dans le prochain numéro, lequel ne paraît pas, et donc nous ne les verrons pas. Il annonce que la préférence sera donnée aux plumes féminines. Son prix est exorbitant: 12 francs suisses par année, soit le loyer d'un mois pour un appartement de trois pièces. Il s'adressait donc à la bourgeoisie, non aux paysannes.

Mme de Staël avait rêvé de conquérir Bonaparte. Elle était séduite par le génie militaire de ce Corse. Il était svelte, pas ventru comme on le verra plus tard. Lui ne la supportait pas; alors, devant cette sorte de quasi-harcèlement, il va l'exiler.

(G. A.)